

adaes44



CONSEIL & SOUTIEN

pour les parents, les enfants, les adolescents...

sous l'égide du Conseil Départemental d'Accès au Droit (CDAD)

“QUELS SONT MES DROITS,
MES OBLIGATIONS ?”



“QUELLE ÉDUCATION
POUR MON ENFANT ?”

“COMMENT APAISER
NOS RELATIONS
PARENT-ENFANT ?”



ENTRETIENS ANONYMES ET GRATUITS

*Vous trouverez une écoute, un conseil, une orientation
pour vous aider à trouver vos propres solutions*

*« Suite à une séparation, je vois rarement mes enfants
et, quand je les vois, la communication
est difficile. Je ne sais plus comment faire....»*

*« Suite à notre séparation, les enfants sont en résidence
alternée. Nos conceptions éducatives sont opposées et
les enfants semblent en souffrir. Comment faire ?...»*

*« Mon fils adolescent risque d'être exclu de son collège ;
il ne respecte pas mon autorité. Il est souvent à l'extérieur
avec ses copains et il ne me dit rien.
Je suis inquiet. Que faire ? »*

Nous vous proposons, le temps d'un entretien, de vous écouter, d'échanger sur vos questions, de vous apporter des informations.

NOS CONSULTATIONS DE NANTES ET CHÂTEAUBRIANT SONT GRATUITES ET ANONYMES

NANTES

2^{ÈME} ET 4^{ÈME}
MERCREDI DE CHAQUE MOIS

MAISON DE LA JUSTICE ET DU DROIT
QUARTIER DERVALLIÈRES
21 RUE CHARLES ROGER
44000 NANTES

02 51 80 64 30



Transport en commun :
Bus 22 – arrêt Saint-Laurent
Bus 56 – arrêt Prière

Qui vous accueillera ?

Un professionnel de l'action éducative auprès des familles (éducateur spécialisé ou assistant de service social) de notre association, soumis au secret professionnel et/ou

Un avocat bénévole de l'association Assistance et défense des mineurs.

Vous pourrez aborder avec lui toutes vos questions relatives à l'éducation, aux droits et aux devoirs des parents et des enfants, aux responsabilités, à la recherche d'orientations...

CHATEAUBRIANT

1^{ER} ET 3^{ÈME}
MERCREDI DE CHAQUE MOIS

MAISON DE LA JUSTICE ET DU DROIT
14 RUE DES VAUZELLES
44110 CHATEAUBRIANT

02 28 50 44 41



Transport en commun :
Castel bus – arrêt «Cité Paul Huard»
Bus LILA à la demande

Qui vous accueillera ?

Un professionnel de l'action éducative auprès des familles (éducateur spécialisé ou assistant de service social) de notre association, soumis au secret professionnel.

Vous pourrez aborder avec lui toutes vos questions relatives à l'éducation, aux droits et aux devoirs des parents et des enfants, aux responsabilités, à la recherche d'orientations...

MERCI DE PRENDRE RENDEZ-VOUS AVANT DE VOUS DÉPLACER

